

CONFÉRENCE DU DÉSARMEMENT

CD/1870/Rev.2
27 août 2009

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

Projet de décision sur l'application des dispositions du document CD/1864 pour la session de 2009 de la Conférence du désarmement

La Conférence du désarmement,

Rappelant l'adoption, le 29 mai 2009, de la décision sur l'établissement d'un programme de travail pour la session de 2009¹,

Sans préjudice de ses décisions sur les programmes de travail à adopter pour les années à venir,

Décide ce qui suit en ce qui concerne l'application du programme de travail pour 2009:

- a) La conduite des travaux et la prise de décisions, notamment sur l'adoption des rapports, tant pour les groupes de travail que pour les Coordonnateurs spéciaux, à la session de 2009, doivent être conformes au règlement intérieur de la Conférence et notamment à son paragraphe 18;
- b) Les principes de rotation et de représentation géographique équitable s'appliquent aux personnes qui exercent les fonctions visées à l'alinéa *a* ci-dessus;
- c) La Conférence s'efforcera d'assurer un équilibre dans l'examen de tous les points de l'ordre du jour conformément aux dispositions de la décision CD/1864 tout en reconnaissant le principe d'une sécurité non diminuée pour tous;

Prend les décisions suivantes:

A

1. L'Ambassadeur d'Indonésie, M. Dian Triansyah Djani, est nommé Président d'un premier Groupe de travail pour le point 1 de l'ordre du jour intitulé «Cessation de la course aux armements nucléaires et désarmement nucléaire», conformément au paragraphe 1 de la décision CD/1864;

¹ CD/1864.

2. L'Ambassadeur de Suisse, M. Jürg Streuli, est nommé Président d'un deuxième Groupe de travail pour le point 1 de l'ordre du jour intitulé «Cessation de la course aux armements nucléaires et désarmement nucléaire», conformément au paragraphe 2 de la décision CD/1864;

3. L'Ambassadeur du Brésil, M. Luiz Filipe de Macedo Soares, est nommé Président du Groupe de travail pour le point 3 de l'ordre du jour intitulé «Prévention d'une course aux armements dans l'espace», conformément au paragraphe 3 de la décision CD/1864;

4. L'Ambassadeur d'Ukraine, M. Mykola Maimeskul, est nommé Président du Groupe de travail pour le point 4 de l'ordre du jour intitulé «Arrangements internationaux efficaces pour garantir les États non dotés d'armes nucléaires contre l'emploi ou la menace de ces armes», conformément au paragraphe 4 de la décision CD/1864;

5. L'Ambassadeur du Zimbabwe, M. Chitsaka Chipaziwa, est nommé Coordonnateur spécial pour le point 5 de l'ordre du jour intitulé «Nouveaux types et systèmes d'armes de destruction massive; armes radiologiques», conformément au paragraphe 5 de la décision CD/1864;

6. L'Ambassadrice du Mexique, M^{me} Mabel Gómez Oliver, est nommée Coordonnatrice spéciale pour le point 6 de l'ordre du jour intitulé «Programme global de désarmement», conformément au paragraphe 6 de la décision CD/1864;

7. L'Ambassadeur de Finlande, M. Hannu Himanen, est nommé Coordonnateur spécial pour le point 7 de l'ordre du jour intitulé «Transparence dans le domaine des armements», conformément au paragraphe 7 de la décision CD/1864.

B

Le calendrier des activités sera communiqué par le secrétariat et comprendra une réunion pour chacun des groupes de travail et une réunion pour les coordonnateurs spéciaux.
